



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE L'YONNE

RECUEIL
DES
ACTES ADMINISTRATIFS
spécial n°07/2013 du 5 avril 2013

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89016 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.83.95.20

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°07 du 5 avril 2013

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
-------------	------	-------------------	------

PREFECTURE DE L'YONNE

Mission d'appui au pilotage

PREF/MAP/2013/009	05/04/2013	Arrêté donnant délégation de signature à M. Rémy BEAUFRERE, directeur du management et des moyens	2
PREF/MAP/2013/010	05/04/2013	Arrêté donnant délégation de signature pour les prescripteurs des dépenses et des recettes traitées par le centre de services partagés CHORUS de la préfecture de l'Yonne et ses deux annexes	3
PREF/MAP/2013/011	05/04/2013	Arrêté donnant délégation de signature à M. Fabrice MARQUAND, directeur de la citoyenneté et des titres	8

PREFECTURE DE L'YONNE

Mission d'appui au pilotage

**ARRETE N° PREF/MAP/2013/009 du 5 avril 2013
donnant délégation de signature à M. Rémy BEAUFRERE,
directeur du management et des moyens**

Article 1^{er} : Délégation de signature est donnée à M. Rémy BEAUFRERE, directeur du management et des moyens, pour signer tous les documents administratifs établis dans les domaines suivants :

1 - 1 Service des ressources humaines et de l'action sociale

- Courriers (lettres et bordereaux) aux chefs de services déconcentrés et au directeur départemental des finances publiques de l'Yonne dans le cadre de la mise en œuvre des procédures administratives et comptables ou de demandes d'avis nécessaires à la prise de décisions préfectorales
- Lettres d'invitation aux réunions des instances non présidées par un membre du corps préfectoral
- Correspondances relatives au rejet des demandes d'emplois et de stages
- Conventions de stage avec les organismes proposant des stagiaires
- Correspondances et décisions relatives à la gestion du compte épargne temps sauf celles relatives à l'ouverture et à la clôture du compte
- Correspondances relatives à la gestion des compteurs des agents
- Correspondances relatives à la composition des organismes paritaires
- Correspondances relatives à l'organisation des élections professionnelles

- Correspondances relatives à la mise en œuvre des conventions portant sur la restauration et la médecine de prévention

1 - 2 Service du budget, de l'immobilier et de la logistique

- Courriers (lettres et bordereaux) aux chefs de services déconcentrés et au directeur départemental des finances publiques de l'Yonne dans le cadre de la mise en œuvre des procédures administratives et comptables ou de demandes d'avis nécessaires à la prise de décisions préfectorales
- Lettres d'invitation aux réunions des instances non présidées par un membre du corps préfectoral
- Correspondances ayant trait à l'organisation et à l'exécution des marchés
- Ordres de services adressés aux entreprises dans le cadre de l'exécution d'un marché
- Etats exécutoires
- Titres de perception
- Etats de frais de déplacement

1 - 3 Service du courrier

- Courriers (lettres et bordereaux) aux chefs de services déconcentrés et au directeur départemental des finances publiques de l'Yonne dans le cadre de la mise en œuvre des procédures administratives.

Article 2 : La délégation de signature conférée à M. Rémy BEAUFRERE par l'article 1^{er} du présent arrêté sera exercée, pour les documents établis par leurs services respectifs, par les chefs de service dont les noms suivent :

➤ Mme Anne MONTEILLET, attachée, chef du service des ressources humaines et de l'action sociale
En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation conférée à Mme MONTEILLET sera exercée par Mme Catherine ROULET, secrétaire administratif de classe normale, adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale.

➤ Mme Virginie LACOUR, attachée, chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique
En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation conférée à Mme Virginie LACOUR sera exercée par M. René NOWACZYK, attaché, adjoint au chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique.

➤ M^{me} Monique SCHOEPFLIN, secrétaire administratif de classe exceptionnelle, chef du service du courrier
En cas d'absence ou d'empêchement, la délégation conférée à M^{me} SCHOEPFLIN sera exercée par Mme Brigitte PERRET, secrétaire administratif de classe normale, adjointe au chef du service du courrier.

Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, le directeur du management et des moyens, les chefs de service et leurs adjoints sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne.

Le préfet
Raymond LE DEUN

ARRETE N°PREF/MAP/2013/010 du 5 avril 2013 donnant délégation de signature pour les prescripteurs des dépenses et des recettes traitées par le centre de services partagés CHORUS de la préfecture de l'Yonne

Article 1 : En dehors des décisions mentionnées par les arrêtés de délégation sus-visés, délégation de signature est donnée en matière d'ordonnancement secondaire délégué et de constatation du service fait aux fonctionnaires mentionnés en annexe 1 du présent arrêté.

Pour les programmes 207 (commission médicale), 216 (contentieux), 307, 309, 333 et 723, la constatation du service fait est déléguée aux directeurs ou en cas d'empêchement aux chefs de services.

Article 2 : Pour ses commandes, chaque service prescripteur est chargé de la saisie dans l'application ministérielle Nemo des expressions de besoins et de la constatation du service fait. Les gestionnaires habilités en charge de cette saisie figurent en annexe 2 du présent arrêté.

Article 3 : La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne et les responsables des services prescripteurs sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne et dont copie sera adressée à Mme la directrice régionale des finances publiques.

Le Préfet
Raymond LE DEUN

Annexe 1 à l'arrêté PREF/MAP/2013/010 du 5 avril 2013

Programme	Objet	Prescripteur à l'origine de la décision d'achat et des recettes ou de la décision attributive de subvention	Constatation du service fait
17	FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR adjointe au chef du service des aides financières.
112	Impulsion et coordination de la politique du territoire	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
119	Concours financiers aux communes et groupement de communes	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
120	Concours financiers aux départements	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
122	Concours financiers spécifiques et administratifs	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement

		Cabinet	Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
128	Coordination des moyens de secours	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale	Mme Karima SALEM, chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Jean-Luc DELVIGNE, adjoint au chef du service de la sécurité chargé de la section sécurité civile
129	Coordination du travail gouvernemental (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies – MILDT)	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale	Mme Karima SALEM, chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Didier JAGOT-LACHAUME, adjoint au chef du service de la sécurité intérieur chargé de la sécurité publique

Programme	Objet	Prescripteur à l'origine de la décision d'achat et des recettes ou de la décision attributive de subvention	Constatation du service fait
177	Prévention exclusion et insertion des personnes vulnérables – action 15 (Rapatriés d'Origine Nord Africaine – RONA)	M. Hamel-Francis MEKACHERA, Sous-préfet de Sens ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général	M. Hamel-Francis MEKACHERA, Sous-préfet de Sens ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général
216	Action sociale	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de cabinet < 1 000 € M. Rémy BEAUFRERE, Directeur du management et des moyens ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale	M. Rémy BEAUFRERE, Directeur du management et des moyens ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale
232	Vie politique, culturelle et associative, élections	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, chef du service de

		< 1 000 € M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route	la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routière (arrêté fixant le montant d'attribution à verser au département au titre des produits des amendes de police des radars automatiques)	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Eric AIMON, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, chef du service des aides financières
833	Avances sur recettes fiscales versées aux collectivités locales	Mme Marie-Thérèse DELAUNAY, secrétaire générale ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	Sans objet (flux 4)

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2013/010 du 5 avril 2013

Le Préfet
Raymond LE DEUN

**Annexe 2 à l'arrêté PREF/MAP/2013/010 du 5 avril 2013
Gestionnaires habilités Némó**

Nom/prénom	Service prescripteur	Actes de gestion
LACOUR Virginie	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Saisie des expressions de besoin
NOWACZYK René	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Saisie des expressions de besoin - administrateur
VIDOVA Dany	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	RUO (Responsable Unité Opérationnelle)
WOLSKI Sandrine	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin - administrateur
BRILLANT Stéphanie	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
LAUNAY Caroline	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
Anne LOLLIOT	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin - administrateur
BAILLEUL Albert	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
GALICIER Pascal	Service interdépartemental départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
WARBURTON Karin	Service interdépartemental départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
NOEL Catherine	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait

MARQUAND Fabrice	Direction de la citoyenneté et des titres	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
MAITRE Isabelle	Direction de la citoyenneté et des titres	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DELVIGNE Sylvie	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
CASTAN Sébastien	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
BAVOIL Sabine	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
LAGARDE Séverine	Cabinet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DELAIRE Betty	Cabinet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
FOUCHE Marie-Christine	Cabinet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
BENOIST Céline	Cabinet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
CHEVRIER Agnès	Préfet	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
MOMBLE Michelle	Secrétariat général	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
ROULET Catherine	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
CASTELLANI Frédérique	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
CHAPLET Annick	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
VENANT David	Service des étrangers et des naturalisations	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
AIMON Eric	Direction des collectivités et des politiques publiques	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
MOREAU Marie Claude	Service des aides financières	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DABARD Géraldine	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
KONE Souleymane	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait

Nom/prénom	Service prescripteur	Actes de gestion
BYRSKI Benoît	Sous-préfecture d'Avallon	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
LEBLANC Danièle	Sous préfecture d'Avallon	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
NUNES DE CARVALHO Florence	Sous préfecture d'Avallon	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DESOUVRES Sylvie	Sous préfecture de Sens	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait
DISDIER Chantal	Sous préfecture de Sens	Saisie des expressions de besoin et constatation du service fait

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2013/010 du 5 avril 2013

Le Préfet
Raymond LE DEUN

ARRETE N°PREF/MAP/2013/011 du 5 avril 2013
donnant délégation de signature à M. Fabrice MARQUAND,
directeur de la citoyenneté et des titres

Article 1er : Délégation de signature est donnée, à M. Fabrice MARQUAND, directeur de la citoyenneté et des titres, pour signer tous les documents administratifs établis par la direction, dans les domaines suivants :

- les courriers (lettres et bordereaux) aux chefs de services déconcentrés et au directeur départemental des finances publiques dans le cadre de la mise en œuvre des procédures administratives et comptables ou de demandes d'avis nécessaires à la prise de décisions préfectorales ;
- les courriers (lettres et bordereaux) aux élus (à l'exception des courriers aux parlementaires) n'impliquant aucune décision particulière ainsi qu'à l'attention des usagers de l'administration ;
- les invitations aux réunions des instances et commissions administratives organisées par la direction de la citoyenneté et des titres ;
- ainsi que les décisions énumérées ci-après :

➤ Service de la citoyenneté et des usagers de la route

- Unité élections, réglementation et permis de conduire

Décisions favorables :

- reçu de dépôt de candidature 1^{er} tour et récépissé définitif de candidature 2^{ème} tour
- agents immobiliers : carte professionnelle, déclaration d'activité, attestation
- agrément des maîtres d'apprentissage
- attestation de délivrance initiale d'un permis de chasser (perte du permis de chasser)
- autorisation de loteries et tombolas
- carte professionnelle de conférencier, guide-interprète, guide-conférencier
- certificat de qualification C4-T2 des artificiers
- explosifs : certificat d'acquisition, récépissé de transport à l'étranger
- funéraire : autorisations de transport de corps ou de cendres, de dérogation au délai de 6 jours, d'inhumation dans un cimetière privé, attestation de conformité des véhicules, des chambres funéraires et crématoriums
- récépissé de vente en liquidation
- récépissé de revendeurs d'objets mobiliers
- récépissé de déclaration des armes des 5[°] et 7[°] ca catégories
- récépissé de demande de carte professionnelle d'agent privé de sécurité et de demande de formation préalable ou provisoire
- délivrance des permis de conduire
- attestation de reconstitution de points du permis de conduire (imprimé 47)
- attestation d'aptitude physique prévues à l'article R 221-10 du code de la route

Décisions défavorables :

- arrêté de suspension des permis de conduire
- récépissé de remise d'un permis de conduire invalidé pour solde de points nul (réf. 44)
- arrêté portant immobilisation et mise en fourrière de véhicule (conducteur dangereux ayant commis une infraction grave)

- Unité titres et circulation

Décisions favorables :

- laissez-passer pour enfants mineurs, autorisation de sortie et opposition de sortie du territoire
- demande de carte nationale d'identité
- SDF : délivrance des titres de circulation, rattachement à une commune
- autorisation de destruction de véhicules mis en fourrière départementale
- signature des conventions d'habilitation au système d'immatriculation des véhicules (SIV)

- demande de carte professionnelle des conducteurs de taxi ou de véhicule motorisé à 2 ou 3 roues
- déclaration de changement de véhicule pour les petites remises

➤ Service des étrangers et des naturalisations

Décisions favorables :

- récépissé de demande de carte de séjour
- carte de séjour
- titre d'identité républicain
- autorisation provisoire de séjour
- prolongation de visa touristique
- récépissé de demande d'asile
- carte de commerçant étranger
- document de circulation pour étranger mineur
- visa de régularisation (taxe ANAEM)
- titre de voyage
- liste des participants à un voyage scolaire dans l'Union Européenne
- visa DOM TOM
- visa de retour
- récépissé de dépôt de demande de naturalisation
- attestation sur l'honneur de communauté de vie
- déclaration de nationalité française (naturalisation par mariage)
- avis motivés suite au procès-verbal d'assimilation (naturalisation par mariage)
- radiation du fichier des personnes recherchées
- levée de rétention
- demande de prolongation et de prorogation du délai de rétention des étrangers placés en CRA

Article 2 : La délégation de signature conférée à M. Fabrice MARQUAND par l'article 1^{er} du présent arrêté sera exercée, pour les documents établis par leurs services respectifs, par les chefs de service et d'unité dont les noms suivent :

Pour le service de la citoyenneté et des usagers de la route :

- Mme Sylvie DELVIGNE, attachée principale, chef du service
- M. Sébastien CASTAN, attaché, adjoint au chef de service de la citoyenneté et des usagers de la route
- Mme Isabelle COTTENOT, SACN, chef de l'unité titres et circulation, Mme Sabine BAVOIL, SACN, chef de l'unité élections, réglementation et permis de conduire.

Sont exclus de la délégation conférée aux deux chefs d'unité les arrêtés de suspension des permis de conduire et les arrêtés portant immobilisation et mise en fourrière de véhicule.

En cas d'absence ou d'empêchement de Mme DELVIGNE, de M. CASTAN, de Mme COTTENOT ou de Mme BAVOIL, les documents relevant de leurs attributions pourront être signés par Melle Anne-Gaëlle BAILLY, attachée, chef du service des étrangers et des naturalisations.

Pour le service des étrangers et des naturalisations:

- Melle Anne-Gaëlle BAILLY, attachée, chef du service

Les récépissés de demande de titre de séjour pourront être signés en son absence par Mme Christine STANLEY, SACS, chef de l'unité acquisition de la nationalité.

En cas d'absence ou d'empêchement de Melle BAILLY, les documents relevant de ses attributions pourront être signés par Mme DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'absence ou d'empêchement par M. CASTAN, adjoint au chef de service de la citoyenneté et des usagers de la route.

Article 3 : Une délégation de signature spécifique est organisée au sein de l'unité acquisition de la nationalité du service des étrangers et des naturalisations. Délégation de signature est donnée à Mme Christine STANLEY, SACS, chef d'unité pour :

- les récépissés de dépôt de demande de naturalisation
- les convocations aux entretiens
- les entretiens

- les demandes d'enquêtes
- les déclarations de communauté de vie
- les courriers aux usagers
- les courriers de transmission au ministère de l'intérieur.

En cas d'empêchement de Mme STANLEY, délégation de signature est donnée à Mme Claire BOLNOT, SACN, pour :

- Les récépissés de dépôt de demande de naturalisation
- Les convocations aux entretiens
- Les entretiens
- Les demandes d'enquêtes
- Les déclarations de communauté de vie

Article 4 : Une délégation de signature spécifique est organisée au sein de l'unité séjour du service des étrangers et des naturalisations. Délégation de signature est donnée pour :

- les courriers de demande de pièces complémentaires
- les convocations aux entretiens
- les bordereaux d'envoi

à :

- Mme Fabienne THILLIEN, SACN
- Mme Christine MARANDEAU, adjoint administratif
- Mme Anne MEURIOT, agent SIC
- M. Vincent FERRY, adjoint administratif

Article 5 : Une délégation de signature spécifique est organisée au sein de l'unité éloignement du service des étrangers et des naturalisations.

Délégation de signature est donnée pour les envois de documents de transmission (bordereaux, télécopies,...) aux partenaires institutionnels à :

- M. David VENANT, secrétaire administratif
- Mme Sophie BROCHARD, adjoint administratif.

Article 6 : L'arrêté PREF/MAP/2012/097 du 22 octobre 2012 donnant délégation de signature à M. Fabrice MARQUAND, directeur de la citoyenneté et des titres est abrogé.

Article 7 : La secrétaire générale de la préfecture de l'Yonne, le directeur de la citoyenneté et des titres, les chefs de service et leur adjoints, les fonctionnaires des différentes unités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Yonne.

Le Préfet
Raymond LE DEUN